

Le 20 novembre 2017

Stella Leney, Ad. E.
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5864

Objet : Demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)* (ci-après *Loi sur l'accès*)

Monsieur,

Nous accusons réception et donnons suite à votre courriel du 10 novembre 2017, dans lequel vous nous demandez, concernant l'occupation et la vitalité des territoires :

« *Rapports de reddition de compte d'Hydro-Québec pour les années 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017.* »

En juillet 2015, Hydro-Québec publiait son *Plan d'action de développement durable 2015-2020*. Plusieurs actions y sont clairement identifiées avec un logo OVT. L'entreprise avait auparavant publié un *Plan d'action de développement durable 2013-2016* dont plusieurs actions étaient également identifiées OVT.

L'entreprise contribue ainsi à la mise en œuvre de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Les plans d'action sont accessibles sur notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/documents-entreprise/plan-action-developpement-durable.html>.

De plus, vous trouverez un compte rendu formel de la performance d'Hydro-Québec au regard des plans d'action dans les rapports sur le développement durable de l'entreprise. Ces documents sont également accessibles sur notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/publications/fr/documents-entreprise/rapport-developpement-durable.html>.

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.